

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.31.2015

**Fuchsine phéniquée**

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise**

**Nom du produit:** Fuchsine phéniquée

**Fabricant / fournisseur Numéro d'article:** S25233A

**Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation:** Produits chimiques de laboratoire

**Détails du fabricant:**

AquaPhoenix Scientific  
860 Gitts Run Road,  
Hanover, PA 17331  
(717) 632-1291

**Détails du fournisseur:**

Fisher Science Education  
6771 Silver Crest Road, Nazareth, PA 18064  
800 955-1177

**Numéro de téléphone de secours:**

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

**SECTION 2: Identification des dangers**

**Classification de la substance ou du mélange:**



**Irritant**

Toxicité aiguë (orale, dermique, inhalation), Catégorie 4  
Irritation de la peau, catégorie 2



**Risque pour la santé**

Cancérogénicité, catégorie 2  
Mutagénicité cellulaire germinale, catégorie 2  
Toxicité systémique pour certains organes cibles après exposition unique, Catégorie 1  
Toxicité systémique pour certains organes cibles après expositions répétées, catégorie 2



**Corrosif**

Troubles sévères des yeux, catégorie 1



**Inflammable**

Liquides inflammables, catégorie 3

Toxicité aiguë 4 (Orale).

Carcinogène 2.

Liquide inflammable 3.

Aquatique aiguë 3.

Toxicité aiguë 4 (Inhalation).

Toxicité aiguë 4 (Dermique).

Lésions des yeux 1.

Irritation de la peau 2.

Mutagénicité 2.

STOT RE 2.

STOT SE 1.

**Mentions d'avertissement :** Danger

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.31.2015

**Fuchsine phéniquée**

**Mentions additionnelles de danger:**

Vapeur et liquide inflammables.  
Nocif en cas d'ingestion.  
Nocif en contact avec la peau.  
Nocif en cas d'inhalation.  
Susceptible de provoquer le cancer.  
Soupçonné provoquer des anomalies génétiques.  
Endommage les organes.  
Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée.  
Provoque des lésions oculaires graves.  
Provoque une irritation cutanée.  
Nocif pour les organismes aquatiques.

**Déclaration de mise en garde:**

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.  
Garder hors de la portée des enfants.  
Lire l'étiquette avant l'utilisation.  
Obtenir des directives précises avant utilisation.  
Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
Conserver le conteneur bien fermé.  
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.  
Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.  
Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Éviter de libérer dans l'environnement.  
Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.  
Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé.  
Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.  
Bien se laver la peau après utilisation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.  
Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.  
Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.  
En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
Consulter un médecin en cas de malaise.  
SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.  
EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.  
En cas d'incendie, utiliser des agents recommandés dans la Section 5 pour l'extinction.  
En cas d'exposition : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).  
EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
Rincer la bouche.  
En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.  
Mesures spécifiques (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).  
Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.  
EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.31.2015

**Fuchsine phéniquée**

pour respirer.  
Entreposer dans un endroit fermé à clé.  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.  
Éliminer les contenus et le contenant auprès d'un centre homologué de traitement des déchets.

**Autre classification non SGH:**

Aucun(e)

**SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients**

**Ingrédients:**

<b>Ingrédients:</b>		
CAS 7732-18-5	Eau désionisée	87.38 %
CAS 632-99-5	Fuchsine basique, Sel sec	0.3 %
CAS 67-56-1	Méthanol	7.92 %
CAS 108-95-2	De phénol	4.4 %
		Pourcentages par poids

**SECTION 4: Mesures de premiers soins**

**Description des mesures de premier secours**

**Après l'inhalation :**

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin en cas de toux ou d'autres symptômes.

**Après contact avec la peau :**

Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

**Après contact avec les yeux :**

Protéger l'œil non exposé. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

**Après ingestion :**

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

**Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:**

Irritation. Des difficultés respiratoires. Mal de tête. Nausée. Vertige.

**Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:**

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

**SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu**

**Agent d'extinction**

**Agents d'extinction appropriés:**

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.31.2015

**Fuchsine phéniquée**

**Agents d'extinction non appropriés:** Aucun(e)

**Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:**

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

**Conseil pour pompiers:**

**Équipement de protection:**

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

**Informations supplémentaires (précautions):**

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

**SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels**

**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:**

Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Précautions environnementales:**

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Toujours appliquer les réglementations locales. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Évacuer le personnel dans des zones non dangereuses. Recueillir dans un contenant pour l'élimination. Voir Section 13. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Absorber les petits déversements avec un matériel inerte (c.-à-d., le sable ou la terre) puis les placer dans un conteneur approprié. Utiliser un équipement qui ne provoque pas d'étincelles. Voir Section 8.

**Référence à d'autres sections:** Aucun(e)

**SECTION 7: Manutention et entreposage**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Suivre les méthodes de manipulation appropriées. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Les contenants vides peuvent être dangereux en raison de la présence éventuelle de résidus. N'ajouter pas d'eau en cas de ventilation insuffisante. Voir Section 13.

**Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:**

Entreposer dans un endroit frais. Conserver à l'écart des aliments et breuvages. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Assurer la ventilation des réservoirs. Conserver le conteneur bien fermé. Entreposer à l'écart des matières inflammables. Entreposer dans un endroit sûr, dans un lieu destiné aux produits inflammables et éloigné de toute source d'inflammation.

**SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle**



**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.31.2015

**Fuchsine phéniquée**

<b>Paramètres de contrôle:</b>	67-56-1, Méthanol., OSHA LER MPT 260 mg/m3. 67-56-1, Méthanol., ACGIH VLS MPT 260 mg/m3. 108-95-2, De phénol, ACGIH VLS MPT 15 mg/m3. 108-95-2, De phénol, OSHA LER MPT 15 mg/m3.
<b>Contrôles techniques appropriés:</b>	Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus. Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques.
<b>Protection respiratoire:</b>	Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire. Utiliser sous une hotte à vapeurs chimiques.
<b>Protection de la peau:</b>	Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Utiliser une technique de retrait des gants sans toucher la surface extérieure. Éviter le contact de la peau avec des gants utilisés. Porter des vêtements de protection.
<b>Protection oculaire:</b>	Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE). Les lunettes de sécurité représentent une protection oculaire adéquate.
<b>Mesures générales d'hygiène:</b>	Effectuez un entretien de routine. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

<b>Apparence (état physique, couleur):</b>	Liquide rouge opaque	<b>Limite d'explosion inférieure:</b> <b>Limite d'explosion supérieure:</b>	4% 20%
<b>Odeur :</b>	Odeur de phénol	<b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	Non déterminé
<b>Seuil d'odeur:</b>	Non déterminé	<b>Densité de la vapeur:</b>	Non déterminé
<b>Valeur pH:</b>	Non déterminé	<b>Densité relative:</b>	Non déterminé
<b>Point de fusion / congélation:</b>	Non déterminé	<b>Solubilités:</b>	Soluble dans l'eau :
<b>Point d'ébullition / plage d'ébullition:</b>	Non déterminé	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé
<b>Point d'éclair (creuset fermé):</b>	47,7 °C	<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non déterminé
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé	<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité (solide, gazeux):</b>	Inflammable	<b>Viscosité:</b>	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.31.2015

Fuchsine phéniquée	
<b>Densité à 20°C:</b>	Non déterminé

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

**Réactivité:**

Stable sous des conditions normales.

**Stabilité chimique:**

Stable sous des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses:**

Aucune en cas de traitement normal. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

**Conditions à éviter:**

Matériaux incompatibles. Chaleur excessive.

**Matériaux incompatibles:**

Oxydants forts, acides, halogènes, et l'hypochlorite de calcium.

**Produits de décomposition dangereux:**

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, gaz irritants et toxiques.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

**Toxicité aiguë:**

**Dermique:**

DL50 : lapin 17,100 mg/kg Méthanol.

**Toxicité chronique:** Aucune information additionnelle.

**Corrosion/irritation de la peau:**

De phénol Lapin : Irritation sévère -24 heures.

**Dommages/irritations oculaires sévères:**

De phénol Lapin : Corrosif.

**Sensibilisation respiratoire ou de la peau:** Aucune information additionnelle.

**Cancérogénicité:**

**IARC:** Groupe 2B: Potentiellement cancérigène pour les humains : Fuschin 632-99-5

**Mutagénicité cellulaire germinale:**

Phénol :

Des tests in vitro ont révélé des effets mutagènes.

**Toxicité reproductrice:** Aucune information additionnelle.

**STOT exposition simple et répétée:** Aucune information additionnelle.

**Informations toxicologiques supplémentaires:**

Aucune information additionnelle.

### SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité**

De phénol, poisson CL50 - Leuciscus idus (Cyprins dorés) - 14.00 - 25.00 mg/l - 48 h.

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.31.2015

**Fuchsine phéniquée**

De phénol, invertébrés CE50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - 56 mg/l - 48 heures.  
De phénol, algues CE50 - Chlorella vulgaris (Fresh water algae) - 370.00 mg/l - 96 h.  
Fuchsine de base, Poisson CL50 - Oryzias latipes - 4,3 mg/l - 48 heures.

**Persistance et dégradabilité:**

Facilement dégradable dans l'environnement.

**Potentiel bioaccumulatif:**

La bioaccumulation devrait être faible.

**Mobilité dans le sol:**

Renseignements non disponibles.

**Autres effets indésirables:** Aucune information additionnelle.

**SECTION 13: Précautions pour l'élimination**

**Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:**

Contactez une entreprise agréée d'élimination de déchets cette substance pour l'élimination. Éliminer les contenants vides comme produits non utilisés. Le produit et ses conteneurs ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11). Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**US DOT (Département des transports américain)**

**N° UN:**

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA 1992

**Exception quantité limitée:**

Aucun(e)

**En vrac:**

**Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)

**Nom d'expédition approprié:** Liquides inflammable, toxique, N.S.A. (Alcool éthylique, solution de phénol).

**Classe de risques:** 3, 6

**Groupe d'emballage:** III.

**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.

**Commentaires:**

Aucun(e)

**Non-vrac:**

**Quantité à déclarer (s'il y a lieu):** Aucun(e)

**Nom d'expédition approprié:** Liquides inflammable, toxique, N.S.A. (Alcool éthylique, solution de phénol).

**Classe de risques:** 3, 6

**Groupe d'emballage:** III.

**Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune information additionnelle.

**Commentaires:**

Aucun(e)



**SECTION 15: Informations réglementaires**

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** 01.31.2015

**Fuchsine phéniquée**

**États-Unis (É.-U.)**

**Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

Aigu, Chronique, Incendie

**Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):**

67-56-1 Méthanol.  
108-95-2 De phénol.

**RCRA (Code de déchets dangereux):**

67-56-1 Methanol - U154.  
108-95-2 Phenol - U188.

**TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :**

Tous les ingrédients sont listés.

**CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):**

67-56-1 Méthanol 5000 lbs.  
108-95-2 De phénol 1000 lbs.

**Proposition 65 (Californie):**

**Produits chimiques connus pour causer des cancers:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:**

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:**

67-56-1 Méthanol.

**Canada**

**Liste intérieure de substances (DSL) :**

Tous les ingrédients sont listés.

**SECTION 16: Informations supplémentaires**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA:** 3-0-0

**HMIS:** 3-0-0

**SGH texte complet des énoncés:** Aucun(e)

**Fiche de données de sécurité**  
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Date de préparation initiale :** : 01.31.2015

**Fuchsine phéniquée**

**Abréviations et acronymes:** Aucun(e)